

doc
CA1
EA
G41
FRE
1996
décembre

PRIOBITÉS MONDIALES

RETURN TO REGISTRATION LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

REVUE QUARTRIÈRE ÉTRANGÈRE CANADIENNE SUR L'ENVIRONNEMENT

• Vol. 4, N° 3, décembre 1996 •

Développement respectueux de l'environnement

LE CANADA ET LE CONSEIL DE L'ARCTIQUE

Changement atmosphérique mondial... contaminants... biodiversité. Voilà trois catégories vastes et interdépendantes, trois thèmes à considérer dans le cadre du développement durable du Nord canadien.

Changement atmosphérique mondial

Les scientifiques prédisent que l'effet de serre et le changement climatique auront de fortes répercussions sur l'Arctique. Dans le bassin du Mackenzie, qui comprend certaines parties du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que du nord de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, on peut

déjà observer des signes de réchauffement. Ainsi, le climat s'est réchauffé de 1,5 °C au cours du XX^e siècle, et tout indique que ce réchauffement est à l'origine de l'abaissement du niveau des lacs et du dégel du pergélisol.

Le Protocole de Montréal souligne l'importance de l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique à l'échelle mondiale. Les régions polaires sont cruciales pour comprendre ce processus et pour surveiller les niveaux d'ozone dans la stratosphère. Or, l'étendue de l'impact de ce phénomène sur les écosystèmes du Nord n'est pas bien comprise.

Contaminants

Il y a d'importantes sources ponctuelles de pollution et de contamination dans le Nord. Mais il semble qu'une grande partie des polluants présents dans l'Arctique est transportée par les courants atmosphériques et provient de sources lointaines situées dans le sud du pays et à l'étranger. La Stratégie canadienne pour l'environnement arctique et la Stratégie internationale de protection de l'environnement arctique (SPEA) soutiennent la recherche scientifique sur les sources et les trajectoires de ces contaminants dans le but d'en retracer les sources et de trouver des solutions.

Biodiversité

La préservation de la biodiversité revêt une grande importance pour les régions nordiques à cause de la

grande fragilité des écosystèmes et parce que les peuples autochtones dépendent de la faune locale pour leur alimentation. Or, le transport à grande distance des polluants et leurs effets sur la biodiversité jouent à cet égard un rôle très important. La nature et l'ampleur du changement climatique pourraient avoir un impact majeur sur la survie de certaines espèces. De même, on connaît mal les effets de l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique sur les écosystèmes nordiques. Toutes ces questions sont étroitement reliées et doivent être abordées de façon intégrée. Le nouveau Conseil de l'Arctique aidera à faire en sorte que l'expertise et l'information scientifiques contribuent à la prise de décisions économiques plus soucieuses de l'environnement.

Le Conseil de l'Arctique

Le 19 septembre 1996, le Canada a signé la Déclaration pour la création du Conseil de l'Arctique conjointement avec sept autres pays circumpolaires, soit le Danemark (Groenland), les États-Unis, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie et la Suède.

Le Conseil favorisera la coopération et la consultation sur les questions concernant l'Arctique et contribuera au bien-être de ses habitants. La Déclaration établissait le Conseil pour :

- promouvoir la coopération et la coordination internationales relativement aux problèmes communs des régions arctiques,

Suite en page 2

DANS CE NUMÉRO : L'ARCTIQUE

• Le Canada et le Conseil de l'Arctique	1
• Activités de coopération du Canada dans l'Arctique russe	2
• Déclaration sur la création du Conseil de l'Arctique	3
• Un message de l'ambassadrice Simon	4
• Sciences et technologie dans le Nord	5
• Rapport du Canada sur les contaminants dans l'Arctique	6
• Publication du rapport sur l'environnement dans l'Arctique	6
• La chronique de l'ambassadeur Fraser	7
• Faits et données	8

